

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 6 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt et deux, le six du mois de Juillet à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le premier juillet deux mil vingt-deux

Date de convocation du Conseil municipal : 1^{er} juillet 2022

Présents : Mesdames et Messieurs Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Matthieu DEMONCHEAUX, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : Messieurs Christian CLÉMENT, Guy REGNIER, Renaud VAHÉ, Dominique POITEAUX, Madame Corinne CODEVELLE,

Procurations : Monsieur Guy REGNIER à Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX
Monsieur Renaud VAHÉ à Madame Emmanuelle PIERROT
Madame Corine CODEVELLE à Madame Henryanne
GRESSIER

Absent non excusé :

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 17 (14 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Benoit ROYER

Début de séance : 18h32

Fin de séance : 19h28

Objet : Subvention à l'Office Municipal des Sports

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention à l'Office Municipal des Sports après avoir fait lecture de la demande accompagnée des pièces justificatives.

L'Office Municipal des sports a pour vocation un conseil sportif territorial en appui aux collectivités, en renfort pour les associations.

Parmi ses projets :

- Conseil et aide à la décision
- Fédérateur d'énergie et de concertation

Son action de développeur associatif :

- Mutualiser les moyens techniques
- Mutualiser les moyens humains
- Favoriser le développement de projets
- Aide à la recherche de financements innovants
- Alimenter un centre ressources locales
- Participer au développement de la politique sportive locale
- Animer la politique locale « Sport Santé »
- Servir d'outils d'incubation et de réalisation de projets sportifs locaux

Monsieur le Maire demande à chaque élu faisant partie d'un Conseil d'administration ou de Bureau de l'association de ne pas prendre part au vote concernant l'attribution de la subvention à ladite association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ACCORDER la subvention,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à émettre le mandat correspondant,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec l'association.**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Emmanuelle PIERROT, Marco PUAUX, Stéphane LAGACHE étant membres du conseil d'administration, ils n'ont pas pris part au vote

Fait et délibéré le six juillet de L'an deux mil vingt et deux.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX

